



Projet pédagogique séjour 2021

LA MAISON DU JEU – 1 Route de St Bardoux 26260 St Donat sur l'Herbasse

04 75 45 15 98 – 07 82 15 33 05

Fort comme un dragon

Du jeudi 15 juillet au samedi 17 juillet 2020

- Un séjour dracologique, nature & découvertes !

26300 Chatuzange le Goubet

L'association La Maison du Jeu organise pendant les vacances d'été des séjours « jeux et découverte » au cœur de la nature drômoise.

Pour l'année 2021, la Maison du Jeu met en place deux séjours enfants sur le mois de juillet :

- « Agence très spéciale » pour 24 enfants de + 8 ans à Chatuzange (26300). Du 19 au 23 juillet 2020.
**« Fort comme un dragon », un mini séjour pour les 5-7 ans du 15 au 17 juillet.
Logement sous tente sur le site du centre Aventure Evasion.**

Qui est LA MAISON DU JEU ?

La Maison du Jeu est une ludothèque associative d'éducation populaire.

Acteur culturel et social depuis plus de 40 ans, l'association est un lieu d'accueil, d'intégration, de socialisation et de développement personnel et culturel pour tous.

Chaque année elle propose des séjours pour les enfants afin de développer les compétences sociales et personnelles et également permettre à chaque enfant de vivre des vacances magiques autour d'une thématique imaginaire. Sous forme de grand jeu sur plusieurs jours (chasse au trésor, enquête, jeux de piste ...), l'enfant part à la découverte de son environnement et de ses compétences :

- **Découverte de la nature : botanique, ornithologie, astronomie ...**
- **Découverte du patrimoine : architecture, histoire des lieux, légendes ...**
- **Activités sportives : randonnées, équitations, multi sports ...**
- **Enrichissement des acquis pédagogiques : déduction, vision spatiale, calculs, déchiffrages de code ...**
- **Entraide, vivre ensemble, responsabilisation**

Dans le cadre du projet éducatif de l'association qui met l'accent sur l'importance de l'accès aux loisirs pour tous, le séjour « Dragons » est basé, par le biais du jeu, sur la découverte fantasmagorique, de la nature, de la science, l'esprit d'analyse et la connaissance de l'environnement proche et lointain de l'enfant.

Nous privilégions le tissage de liens au sein du groupe autour d'un projet et d'une aventure commune, tout en permettant à l'enfant d'acquérir sa place propre en tant qu'acteur de ses vacances.

Ainsi, quotidiennement, les enfants participeront à des activités mises en place par l'équipe d'animation, à des temps de vie quotidienne et à des veillées, occasion pour l'équipe d'évaluer l'avancée du séjour.

I - Présentation de l'organisateur

Notre association se veut novatrice dans le paysage socioculturel. *L'adhérent se place au centre du projet, en s'investissant comme acteur de son activité.* Nous souhaitons valoriser la participation de tous les publics au travers de nos actions.

De ce fait nous proposons deux types d'activités :

- ***l'accueil du public à l'année dans différents cadres avec :***

1. une ludothèque ouverte à l'année et déclarée en accueil de loisirs auprès de la DDJS Drôme.
2. Des manifestations ludiques en soirées et les week-ends
3. 2 séjours autour du jeu

- ***Les interventions extérieures :***

Nous intervenons comme prestataires pour des animations jeux (grands jeux en bois, jeux de pistes, animations de village...)

Notre structure propose une démarche laïque et originale aux participants de ses séjours, autour d'un outil utilisé dans l'accueil proposé tout au long de l'année : **LE JEU.**

Objectifs généraux de la Maison du Jeu

- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des enfants afin de les valoriser et de les aider à s'épanouir ;
- Encourager l'émerveillement, l'esprit de découverte, l'acquisition de connaissances et de techniques ;
- Stimuler la créativité en privilégiant toutes les formes d'expression, en recherchant à développer un esprit créatif et en stimulant l'imagination ;
- Développer les comportements de respect des personnes, des biens, et de l'environnement humain et naturel ;
- Permettre un partage et la coopération autour de l'outil jeu ;
- Veiller au respect de la tolérance et favoriser la socialisation.

Sur quel TERRITOIRE ?

L'association est domiciliée à St Donat sur l'Herbasse.

St Donat sur l'Herbasse, 4800 habitants, ancien pôle névralgique de l'ex- Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse (10 000 habitants) est aujourd'hui intégrée à la communauté d'Agglomération d'Arche Agglo.

À cheval sur les départements de Drôme et d'Ardèche, ce sont 41 communes et 57 000 habitants qui restent tributaires de leurs identités respectives liées aux bassins de vie propres à chacun et aux problématiques de déplacements.

Le bassin de vie des habitants de St Donat sur l'Herbasse et des communes voisines est tourné sur un territoire principalement rural, éloigné de la vie citadine offerte par les villes de Tain l'Hermitage et Tournon sur Rhône.

Cette zone, le pays de l'Herbasse, est principalement constitué de 9 communes pour 10 000 habitants.

La commune de St Donat est la plus grande commune sur ce territoire du Pays de l'Herbasse.

Elle propose aux habitants crèche, écoles maternelles, primaires, collèges, bibliothèques (municipale), une MJC et son cinéma, des clubs sportifs, une ludothèque ... et un tissu associatif riche qui accueille et anime la population.

II - Caractéristiques du séjour

Intentions pédagogiques du séjour

L'objectif central du séjour est de proposer aux enfants accueillis un temps de vacances et de « rupture » dans leur vie quotidienne, en dehors de leur environnement habituel et à travers une forme d'organisation collective et de responsabilisation.

Un encadrement sérieux veille à répondre à chacun des besoins des enfants.

Les différentes activités mises en place permettent à chaque participant, selon ses capacités et ses limites, de se découvrir, de s'exprimer et de s'épanouir à travers différents supports.

La vie quotidienne est abordée comme une activité à part entière au service du collectif.

Objectifs pédagogiques

Favoriser le développement affectif et cognitif de l'individu

Aider à maîtriser ses émotions et à réguler son comportement, différencier jeu et réalité.

Développer la réflexion et l'esprit d'analyse (logique, déduction, concentration).

Acquisition de l'autonomie et du sens critique

Développer ses capacités d'initiatives.

Favoriser l'indépendance dans ses choix (jeux, partenaires...).

Aider à résoudre des problèmes.

Permettre à l'individu de s'adapter à des situations nouvelles.

Apprentissage de la vie sociale, de la citoyenneté

Respecter les règles.

Respecter les autres.

Respecter le bien collectif.

Prendre des initiatives.

Aller au bout de son engagement.

S'ouvrir à l'autre et à l'ailleurs

Avoir une démarche de curiosité, de découverte et de compréhension.

Comprendre des modes de pensées différentes.
Acquérir de nouveaux repères culturels.

Ces objectifs pédagogiques sont déclinés à travers les objectifs spécifiques du séjour.

Objectifs spécifiques du séjour

Le séjour a pour vocation de permettre à l'enfant un :

- *Apprentissage de la vie en collectivité et du respect d'autrui*
- *Apprentissage de l'autonomie/harmonisation de la relation enfant-enfant enfant-adulte*
- *Epanouissement et expression de l'enfant à travers des supports diversifiés*
- *Apprentissage du respect de la nature et de l'environnement*

Mise en œuvre des objectifs spécifiques du séjour

1. Apprentissage de la vie en collectivité et du respect d'autrui

À travers les notions de prise en compte du *groupe* et d'adaptation à un nouveau cadre, les enfants sont amenés au quotidien à respecter les règles de vie établies pour chaque instant de la journée (toilette, repas, jeux...). Ces règles sont fixées dès le début du séjour et forment un contrat de vie collective...

Dans cette même perspective, les enfants participent, sous la direction de leur animateur et selon un roulement établi, à différentes tâches ménagères pratiques (nettoyage et rangement de salle, cuisine et vaisselle...).

2. Apprentissage de l'autonomie / harmonisation de la relation enfant-adulte

Il s'agit d'offrir à l'enfant des repères simples et stables (en termes de temps, d'espace, d'affectif...) afin de lui permettre de se responsabiliser dans sa vie quotidienne et de l'inciter à agir seul en lui donnant les moyens de le faire. Nous essayons de vivre avec l'enfant une relation harmonieuse, répondant à ses besoins et basée sur la confiance et le respect. Aussi, les adultes apportent un cadre contenant et sécurisant pour l'enfant en construisant avec lui une relation afin de l'amener à la compréhension de la portée de ses actes. Nous souhaitons également ne pas assister l'enfant dans ses devoirs : rangement de la tente, participation à la vie quotidienne. Nous basons sur le jeu et la convivialité ces tâches qui pourraient sembler rébarbatives.

3. Épanouissement et expression de l'enfant

La durée du séjour permet d'offrir un programme d'activités variées. Une diversification des activités est mise en place pour permettre à l'enfant de s'épanouir à travers différents supports d'expression. Soucieux du besoin et des facultés de l'enfant en fonction de son âge, et de ses choix, nous proposons donc une palette d'activités adaptées, qu'elles soient ludiques, sportives, créatives ou artistiques.

Les différentes activités sont également construites autour de thématiques précises favorisant une démarche éducative à travers une approche culturelle du thème ou un développement de l'imaginaire de l'enfant.

4. Apprentissage du respect de la nature et de l'environnement

Le séjour se situe dans un cadre naturel riche et varié (montagne, prairies, forêts, rivières ...) de l'environnement drômois ou des départements voisins. L'enfant est invité à découvrir des paysages inconnus qui appartiennent malgré tout à son environnement proche.

À travers l'éveil de ses sens dans ce cadre, l'enfant va être amené à découvrir et apprécier cet environnement sous différents aspects, et il apprendra à respecter les lieux dans lesquels il évolue.

Fort comme un dragon

I-Période et localisation

Séjour de 3 jours et 2 nuits se déroulant du 15/07/2020 au 17/07/2020

Séjour dracologique et nature

Effectif maximal du séjour :

15 enfants de 5 ans à 8 ans.

1 animateurs professionnels, 1 BAFA,

Centre Aventure Evasion

470 allée Joël Combet

26300 Chatuzange



Descriptif du site

- Le séjour se déroule directement au sein du centre Aventure Evasion. Situé à la sortie de Chatuzange, il offre comme transition douce entre ville et campagne, la nature est toute proche.
- Le centre permet un accès rapide aux bois, prairies à quelques longueurs de pas. Ça pique, ça bouge, ça grouille de vie et ça chante au petit matin !
- Le village de Chatuzange est accessible à pied.
- De nombreux chemins partant du camping permettent de se plonger dans l'aventure et rester en contact avec la nature.

Couchage & toilette :

- Grand espace d'accueil pour toutes les tentes de l'équipe y compris le matériel.
- Hébergement sous tentes individuelles ou à deux selon l'espace nécessaire pour accueillir l'enfant en toute sécurité sanitaire (un couchage avec 1 mètre distance pour chacun).
- Les tentes sont apportées par les parents des enfants accueillis et l'équipe d'animation de la Maison du Jeu
- Bloc sanitaire à côté de l'emplacement.
- Les animateurs dorment également sous tentes.
- **Le camping possède également un abri en dur pouvant être occupés en cas de besoin (météo).**

Le matériel à disposition sur place pour animer les enfants est apporté par l'équipe de la Maison du Jeu

1. Des jeux que l'on sort de la structure (jeux de société ...)
2. Un poste de musique
3. Des livres et bandes dessinées pour enfants
4. Du matériel pour les diverses activités manuelles : peinture, feutres, ciseaux, colle, scotch ...

Les activités proposées durant le camp ont lieu pour leur grande majorité au sein du centre équestre et la nature environnante (rando). N'étant pas véhiculé, le groupe se déplacera à pied.

DESCRIPTIF DU SÉJOUR

C'est un séjour sur le thème de la découverte des dragons et de l'environnement naturel. Tout en développant l'imaginaire pour offrir aux enfants un voyage magique aux confins des légendes. C'est aussi pour les enfants, un premier départ en dehors de la famille et sous tente.

Les enfants se mettront dans la peau d'apprentis dragologues pour résoudre une quête.... chut, de nombreux secrets habitent ce lieu.

Et au quotidien, pour les enfants, c'est d'abord créer et participer collectivement à leur projet de vacances : prendre part à la vie quotidienne, repas, vaisselle etc...

Sur place, pas de véhicule, tout se déroulera à pied.

Transport des enfants sur le site

Le centre Aventure Evasion se situe à 30 minutes de route de la Maison du Jeu.
Au vu de la situation sanitaire liée au Covid 19 et de la proximité de la zone du séjour, il n'y aura cette année exceptionnellement pas de prise en charge du transport des enfants par l'association.



Les enfants sont conduits sur le site du séjour par leurs familles.

Dans ce cas, leur accueil devra permettre de respecter les règles de distanciation physique et les gestes barrières.

Arrivée : Rendez-vous jeudi 15 juillet au Centre Aventure Evasion entre 8 et 9H.

Départ : samedi 17 juillet.

A partir de 17H.

III-Déroulement du séjour

• Journée type :

7h30 - 8h30 : Réveil échelonné, déjeuner, toilette du matin, rangement vaisselle et tentes
9h00 : début des activités
12h00 : temps libre/préparation repas
12h30 : repas puis temps calme (sieste, lecture, correspondance, jeux... temps d'échange entre animateurs)
14h : activités
17h : goûter
18h30 : activités proposées par l'équipe et douches
19H : repas/préparation repas
19h30 : repas
20h30 : veillées
21h30 – 22h : coucher échelonné des enfants
22 h : Réunion équipe d'encadrement

• Programmes d'activités du séjour



	Matin	Après midi	Veillées
Jeudi	Installation/visite du camping	Promenade du Petit Poucet	Veillée Conte
Vendredi	Grand Jeu/ Création	Grand Jeu/Piscine	Veillée jeux
Samedi	Grand Jeu/ Création	Piscine	Retour maison

**Le programme peut être modifié selon les conditions du séjour (météo), l'effectif final des enfants inscrits et les besoins du bon déroulement du séjour.*

** Le programme peut être modifié selon les besoins de la quête, les demandes des enfants et les aléas de l'aventure.*

Prise en compte des spécificités de chaque enfant

- La désinfection des tables et dossiers de chaise est effectuée après chaque repas.
- L'équipe de la Maison du Jeu aura masques/gel hydro-alcoolique et thermomètre frontal sans contact à disposition.
- Savons et essuie main à usage unique.
- Le port du masque est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil lorsque la distanciation physique n'est pas possible.
- Le port du masque n'est pas requis pour les mineurs sauf lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection à la covid-19 ; auquel cas, ils sont isolés, munis d'un masque adapté, dans l'attente d'une prise en charge médicale.
- Les masques sont fournis par l'organisateur.
- Les responsables légaux du mineur seront invités à prendre sa température avant le départ pour l'accueil. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C), l'enfant ne doit pas prendre part au séjour et ne pourra y être accueilli.

Selon les directives du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, conduite à tenir lors d'une suspicion ou d'un cas avéré de covid-19 dans un ACM

- Tout symptôme évocateur d'infection à la covid-19 chez un enfant, constaté par l'encadrement, doit conduire à son isolement dans un lieu adapté et au port d'un masque. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.
- La prise en charge médicale du mineur doit être organisée sans délais.
- En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher. Son départ est organisé de façon à éviter toute proximité avec les autres mineurs.
- Si les parents ne peuvent venir le chercher, l'organisateur doit assurer, en lien avec la famille, le retour du mineur dans le respect des prescriptions des autorités de santé.
- L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu dans un ACM.

· Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile.

· L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.

· Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en oeuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.

· La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur ou l'encadrant devront être effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.



II-L'équipe d'animation

L'effectif d'encadrement prévu pour 15 enfants inscrits est le suivant :

- Jérémie Thivolle-Cazat : animateur diplômé BEATEP Education à l'environnement, salarié de la Maison du Jeu.
- 1 animateur BAFA

Assistant sanitaire :

Le référent assistant sanitaire sur les séjours est le professionnel de la Maison du Jeu.

En l'occurrence, sur ce séjour, Jérémie Thivolle

Attentes envers tout le personnel d'encadrement :

1. Adhésion au présent projet pédagogique
2. Adhésion au projet éducatif de la Maison du Jeu
3. Esprit d'équipe
4. Respect du rôle de chacun

Rôle de l'animateur

L'animateur est le principal référent de chacun des enfants dont il a la responsabilité.

Il a pour mission :

- D'être médiateur au sein du groupe d'enfants et/ou jeunes. Il gère les conflits, est garant du respect des règles de vie.
- D'expliquer les règles au groupe (enfants et/ou jeunes et animateurs).
- D'assurer la sécurité de tous et de veiller au respect des réglementations
- D'être attentif à chaque enfant ou adolescent et savoir leur porter assistance en cas de problème.
- D'écouter les enfants et/ou jeunes et de « faciliter » échanges et partages.
- De proposer et d'adapter les animations en lien avec le projet pédagogique.

- De préparer, mettre en œuvre et réaliser des animations en se donnant les moyens nécessaires à la réalisation des projets concertés.
- D'aménager des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants et/ou jeunes dans le respect des règles de sécurité.
- De jouer avec, faire jouer, donner à jouer et laisser jouer en répondant aux demandes des enfants et/ou jeunes.
- De participer aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène.
- De s'impliquer et participer à l'élaboration, la mise en vie et l'évaluation du projet pédagogique.
- De participer activement aux réunions d'équipe.
- De partager, apporter et échanger ses connaissances et ses « savoirs ».
- De partager des informations en sa possession avec toute son équipe et rendre compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants et/ou jeunes, partenaires ...)
- D'entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires, les usagers.
- De participer au nettoyage quotidien de l'accueil.
- D'utiliser de façon pertinente le matériel et les équipements de l'accueil.
- De gérer le temps dans l'organisation de l'activité.
- De mettre en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public.
- De participer à l'évaluation des projets réalisés et de son propre travail.

Certains enfants accueillis en séjour fréquentent la Maison du Jeu à l'année.

Il est du devoir de l'équipe de veiller à l'intégration des nouveaux enfants participant au séjour afin de former un groupe uni et homogène et éviter l'effet de groupe enfants adhérents à l'année à la Ludothèque/enfants adhérents sur le séjour.

Il est tenu d'être présent et d'accompagner son groupe en permanence pour en assurer sa sécurité.

S'il n'est pas en mesure de le faire (même pour un court instant), il demande à une autre personne de l'encadrement de le surveiller et s'assure que sa demande ait bien été comprise.

Pendant la nuit, l'animateur dort avec son groupe afin d'éviter les risques de sortie ou d'intrusion.

Au-delà de la sécurité il donne vie au groupe en proposant des animations allant dans le sens des objectifs de la structure.

Il accompagne les enfants dans leur vie quotidienne : préparation des repas, assistance sanitaire pour les plus jeunes, rangement...

Durant les jours qui précèdent le camp, des réunions permettent de donner et rappeler quelques repères aux cadres en abordant différentes notions telles que la sécurité, l'autorité, l'hygiène, ou la distance relationnelle...

Ces temps permettent également de revenir en détail sur nos objectifs et les moyens de les mettre en œuvre.

Des réunions d'équipe sont également mises en place au cours du séjour après le coucher des enfants.



Différents moyens sont mis en œuvre pour l'évaluation du séjour : avant, pendant et après.

Une première rencontre a lieu avant le camp avec l'équipe afin de présenter et valider le programme d'activité élaboré au préalable par l'équipe de direction.

Durant le séjour, lors de la réunion d'équipe quotidienne, les animateurs sont invités à s'exprimer collectivement sur ce qu'ils vivent à travers la gestion des enfants, à solliciter l'équipe de direction sur des problématiques particulières auxquelles ils sont confrontés, et à faire le bilan des activités passées.

Que ce soit avec les enfants ou avec l'équipe, sur sa gestion pratique, les initiatives de partage de l'évaluation se font tout au long du camp.

L'évaluation de la journée se fait également quotidiennement par l'observation des enfants, de leurs réactions aux différentes activités proposées et par la possibilité qui leur est offerte de s'exprimer.

Un bilan global a lieu après le camp avec toute l'équipe en vue de recueillir les suggestions et idées des participants.

Enfin, un compte-rendu écrit du déroulement du séjour est transmis à l'association à l'occasion d'un CA de bilan des activités estivales.

Le responsable du séjour
Jérémy Thivolle